

APPEL A PROJETS CAP 33 CULTURE

A l'attention des acteurs artistiques et culturels du territoire de la CdC du Réolais en Sud Gironde

Pôle : Service à la population

Affaire suivie par : Célia SANCHEZ | culture@reolaisensudgironde.fr | 06.03.68.29.37

Emmanuelle PES | sport@reolaisensudgironde.fr | 06.23.80.20.78

Depuis 2019, grâce au soutien du Conseil Départemental de la Gironde, la CdC a déployé des activités de pratiques artistiques et culturelles dans le cadre de CAP33 afin de soutenir l'emploi dans ce secteur et la dynamique associative locale.

Ces activités ont été proposées par différents acteurs artistiques et culturels du territoire identifiés par la CdC et le Conseil Départemental.

Soucieuse de diversifier l'offre et d'élargir la participation, la CdC lance un appel à projets pour la programmation du CAP33 2023 (du 7 juillet 25 août).

Les prestations proposées seront financées par le Département.

Bénéficiaires	Les acteurs artistiques et culturels ayant leur siège ou œuvrant sur le territoire de la CdC. (les 41 communes)
Période de candidature	du 2 janvier au 10 mars 2023
Période d'intervention	Les activités se dérouleront entre le 7 juillet et le 25 août 2023. Il vous sera demandé de participer aux réunions de préparation (1 à 2 maximum au printemps) et à la réunion bilan en septembre.
Public accueilli	Public familial ou adulte seul (enfant de moins de 15 ans obligatoirement accompagné)
Contexte et infrastructures	Les activités auront lieu majoritairement en plein air. La collectivité met à disposition les installations nécessaires dans la limite des capacités des lieux d'accueil -Lundi : Auros (Pôle Sportif et de Loisirs et extérieur) -Mardi : Quais de La Réole -Mercredi : Pôle nature de Monségur -Jeudi : mois de juillet à Saint Pierre d'Aurillac et mois d'août à Caudrot -Vendredi : Base nautique de Fontet
Assurances, sécurité, réglementation	<u>Engagements de la collectivité</u> : -Souscription aux assurances nécessaires pour couvrir les risques liés à l'opération. -Mise à disposition de matériel conforme aux normes de sécurité en vigueur. <u>Engagements des intervenants</u> : -Souscription à une assurance couvrant les risques liés à l'activité -Être déclaré (numéro SIRET obligatoire)
Contenu général	Les activités proposées seront des ateliers de découverte de pratique culturelle et artistique. L'activité devra être proposée pendant un créneau entre 2h et 4h et devra permettre un accès à l'activité en continu. (Être en capacité d'intégrer des participants en cours d'activité).
Communication	Les activités seront communiquées via le programme global CD 33 de CAP33 (environ 5000 flyers distribués sur la CdC), ainsi que sur les réseaux sociaux de la CdC.

Modalités candidature	<p>Dépôt des dossiers complets (le dossier de candidature complet, un devis, le RIB, l'attestation d'assurance) au plus tard le 10 mars. (Seuls les dossiers complets seront étudiés)</p> <p>Plusieurs équipes artistiques seront retenus selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Diversité des activités (si 2 projets similaires sont présentés, un seul sera retenu) -Qualité de la proposition -Adaptabilité aux contraintes du dispositif -Ateliers proposées en adéquation avec l'activité annuelle de la structure : l'objectif étant de faire connaître votre structure et ses activités aux participants pour susciter le désir d'une éventuelle pratique annuelle.
Modalité de financement	<p>Le financement comprend les frais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de préparation - de matériel utilisé lors des ateliers, - de déplacement - de prestation indexé sur les tarifs horaire DRAC soit 60€ net de l'heure <p>Le devis devra faire apparaître le montant d'un atelier type de 2h.</p>
Modalités de versement	<p>Versement par le CD33 par chorus.pro sur facture à prestation effectuée Bilan opérationnel de la saison</p>

Annexe : Dossier de candidature à retourner à l'adresse suivante : culture@reolaisensudgironde.fr

